



LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

PORTUGAL.

(Par voie de Londres.)

Des lettres et journaux reçus de Lisbonne jusqu'à la date du 6 septembre contiennent des nouvelles qui causeront quelque désappointement aux avocats de la charte de don Pedro dont ils s'attendaient à apprendre le rétablissement à cette époque.

Un combat a eu lieu entre les armées de Bonfim et de Saldanha, le 28 août, à Campo da Ferin. Le feu a commencé vers midi et a continué avec acharnement pendant deux heures. L'aile gauche des chartistes s'est soutenue pendant quelque temps, mais la droite ou les deux maréchaux avec leurs états majors avaient pris position à été repoussée. Une charge de cavalerie fut ordonnée, à l'approche de laquelle on entendit dans les rangs des chartistes quelques cris de *Viva*, *Viva* la Constitution de 1822. Alors les troupes des deux côtés se seraient arrêtées en laissant leurs armes vis à vis les unes des autres. En ce moment le maréchal Saldanha et le duc de Terceira se sont écriés : « Baron Bonfim, évitez l'effusion du sang. » — « Faites retirer vos troupes », répliqua celui-ci, et je ferai cesser le feu de mon côté. » Il y fut consenti et l'on convint d'une amnistie. Le 30 les commissaires nommés de part et d'autre se réunirent à 3 heures de l'après-midi à Aljubarotta afin de traiter des conditions d'un arrangement. La proposition de Saldanha était que la charte constitutionnelle de 1826 serait proclamée comme loi du royaume et les cortès élues en vertu de la charte seraient autorisées à y introduire les réformes et changements qui seraient jugés nécessaires, d'après le mode et les formes que la charte établit. Cette proposition soumise aux cortès a été rejetée, et en conséquence le baron Bonfim par une lettre datée de Leira 31 août, a signifié au maréchal la cessation de l'amnistie.

Le nombre des tués et des blessés dans l'action du 28 monte à plus de 300 (quelques lettres semblent prendre ce chiffre pour celui des chartistes seuls mais hors de combat), et l'on regarde presque toutes les blessures comme mortelles, à cause de l'extrême acharnement des combattants, tirant, presque à bout portant.

Ces détails sont tirés du *Diario* de Lisbonne, feuille du gouvernement, et confirmés, par des correspondances particulières du *Times*. Le gouvernement y puise de grands motifs de satisfaction et d'assurance par la preuve qu'il y a acquiescence de la fidélité et de la fermeté de Bonfim et de sa troupe.

Il paraît d'après des nouvelles d'Oporto reçues à Lisbonne le 4, qu'antérieurement à ces événements la charte avait été proclamée à Branganza, Chaves, Villaréal et dans presque toute la province de Fra-los-Montes, dont les autorités s'étaient en partie enfuies à Oporto. Ce mouvement aurait été déterminé par l'apparition subite et l'entrée en Portugal d'une troupe de 1000 hommes appartenant au corps auxiliaire du comte das Antas, et commandée par le colonel Pimentel : circonstance confirmée par le *Diario* qui témoigne de la confiance du gouvernement dans la fidélité de tout le reste du corps du vicomte. Au reste les communications intérieures étant entravées et le gouvernement ne publiant que ce qu'il juge à propos, il est difficile de n'avoir pas à craindre de l'exactitude dans les rapports et dans la confusion des dates.

Dans le peu de détails qu'on donne sur le mouvement ultérieur de la troupe de Saldanha, on remarque cette phrase : « Le peuple chartiste a quitté Alcochaca le 3, après avoir été fourni de deux pièces de campagne du bord de certain vaisseau mouillé à la hauteur de San Martinho ; il en avait grand besoin !

FEUILLETON.

ADELINE. (NOUVELLE.)

I.

« Alfred, nous avons appris que tu maries ta jolie maîtresse, et nous venons t'en féliciter. Vraiment, c'est affaire à toi, tu auras désormais un éditeur responsable de tes œuvres.

Ceux qui parlaient ainsi, c'étaient des jeunes fous aux chapeaux pointus et à la barbe en croissant. Il était aisé de les reconnaître pour des étudiants, peuple qui s'indemnie à Paris de l'ennui qui l'attend en province. Celui à qui ils s'adressaient était un jeune homme au noble visage et à la sagesse précoce, c'était Alfred Neuville. Doué d'une âme vaste, il se trouvait à la tête dans ce monde obscur de préjugés, et n'aurait dû être compris, il passait pour ridicule. Il vivait donc très retiré dans une petite chambre, rue Ste Hyacinthe, et ne voyait guères ses amis d'enfance que tout juste assez pour ne pas se mettre mal avec eux, mais s'il se montrait si peu curieux des plaisirs du dehors, chez lui il était créateur d'un bonheur à sa manière, doux et sans orages ; si le monde ne lui offrait que désenchantement, il s'en consolait avec la lecture, amie sincère et d'autant plus précieuse qu'elle vivait avec la lecture dans le malheur ; il lui consacrait donc tous ses loisirs, et puis une jeune fille, un ange sous la forme d'une modeste petite ouvrière, ayant deviné tout ce que la pauvre âme d'un corps aussi froid renfermait de chaleur et d'amour, lui avait dévoué sa vie et venait à intervalles lui apporter des joies délicieuses.

Cette douce existence durait déjà depuis longtemps, depuis trop longtemps, hélas ! car elle en était à son dernier période, elle allait cesser... Il y avait trois ans qu'Alfred était à Paris, son cours de droit tira à sa fin, et le peu de fortune, du jeune homme ne lui permettant pas de

— Parmi les tués dans l'action qui a eu lieu on cite du côté des chartistes leur général de cavalerie, Népomucéno, et deux aides de camp de Saldanha, les fils du comte de Villaréal et de Monzinho d'Albuquerque.

— Le général Bacon a reçu l'ordre de quitter sur le champ le Portugal. Le paquebot qui doit le prendre n'attend pour partir que la réponse du ministère à une protestation de lord Howard contre une telle mesure qui ajoute le correspondant d'un journal tend à priver S. Exc. d'un de ses principaux agents d'intrigues.

— Les directeurs de la banque de Lisbonne paraissent s'être alarmés des projets financiers présentés par le gouvernement aux cortès, et tendant à émettre 600 contos de reiss, en billets de 1,000, 2,500, 5,000 et 20,000 reis, payables aux porteurs aux bureaux du crédit public, à une année de date ; et ils ont publié un avis portant qu'ils n'escomptent aucun de ces billets, à moins que les parties qui les feront escompter, ne s'en rendent responsables. Vendredi le ministre des finances a proposé d'ajourner la discussion de ces projets financiers jusqu'à mercredi prochain, espérant qu'avant ce jour il pourra conclure un arrangement satisfaisant avec la banque. Cette proposition a été approuvée par les cortès.

ANGLETERRE. — LONDRES, LE 15 SEPTEMBRE.

On écrit de Windsor, que la reine des Belges, accompagnée de la comtesse de Mérode, s'est promenée avant-hier en voiture avec la reine d'Angleterre. Le Roi des Belges est allé faire une visite à Claremont. Le roi et la reine des Belges partirent de Windsor mardi 19, pour se rendre à Ramsgate, et de là ils s'embarqueront pour la Belgique.

— La reine Victoria, accompagnée de LL. MM. le roi et la reine des Belges, ont quitté le château de Windsor ce matin pour faire une visite à S. A. R. le duc de Sussex au château de Kensington, où ils ont déjeuné.

— La nouvelle ayant été répandue hier que S. M. la Reine Victoria et LL. MM. le Roi et la Reine des Belges devaient arriver à Londres, pour déjeuner chez S. A. R. la princesse Sophie, des groupes nombreux s'étaient rassemblés sur la route de Hammersmith jusqu'au palais de Kensington. LL. MM. sont en effet arrivées chez la princesse vers deux heures de relevée. A deux heures et demie la famille royale a quitté le palais de Kensington pour aller visiter le nouveau palais de Buckingham ; de là après une courte halte, elle s'est rendue par le pont de Westminster à la Tour de Londres, puis elle est retournée au château de Windsor.

— M. Hume, le célèbre orateur radical, qui a été éliminé dernièrement aux élections de Westminster, et réélu à Kilkenny en remplacement de M. O'Connell qui avait opté pour Dublin, a été invité à accepter un grand dîner à Edimbourg. Plus de 500 habitants de la capitale écossaise ont déjà souscrit à ce dîner. (Courier.)

— On lit dans le *Durham Chronicle* : Les torys font circuler divers bruits sur une prétendue disposition de lord Durham qui forcerait le noble lord de renoncer à l'ambassade de Russie. Nous pouvons affirmer au contraire que jamais S. S. ne s'est mieux portée ; il importe que les réformistes le sachent bien.

— Le 6, 300 soldats de l'ancienne légion britannique sont encore arrivés à Greenock, mais les autorités n'ont pas voulu permettre qu'ils fussent débarqués. Ces malheureux manquent de tout et sont en proie à la vermine et aux maladies les plus dégoûtantes. Une personne de Greenock qui s'était rendue à bord du navire qui les a amenés, ne put y rester que quelques minutes à cause de l'infection qui s'en exhalait. (Cumberland-Packet.)

rester plus longtemps, il lui allait falloir retourner dans sa province et laisser incertain le sort de cette jeune fille qu'il aimait tant ! La laisser seule, sans soutien... Ah ! cette pensée le glaçait d'épouvante... c'est pourquoi il avait résolu de fixer son avenir en la décidant à se marier.

« Tu le veux, Alfred, avait dit la jeune fille, j'en mourrai peut-être ; mais pour toi j'y consens. Mon Dieu, cela devait-il finir sitôt ! » Et elle s'était enfuie en sanglotant. Les amis d'Alfred venaient le féliciter comme nous avons vu.

« Oui, messieurs, leur répondit-il, j'ai voulu qu'Aglaé se mariât avant mon départ pour être au moins sûr qu'elle sera à l'abri du malheur, et pour lui laisser un défenseur après moi ; mais une fois son mariage accompli, ne pensez pas que je la reviois encore, je l'aime trop pour cela ; croyez-vous donc qu'on doive se jouer de l'avenir d'une femme comme d'un volant relancé avec la raquette ; pensez-vous donc que de gâté de cœur j'aie jamais désenchanté l'existence d'un honnête homme ? car cet homme il sera heureux avec elle. Oh ! vous avez beau sourire ; oui, heureux, je le répète. Et pourquoi ne le serait-il pas ? Parce qu'Aglaé a été ma maîtresse ? Mais tous les jours ne voit-on pas épouser des veuves ? Est-ce que la femme qui a connu l'amour ne mérite pas aussi bien l'estime que celle qui a connu l'hymen ? » Et tandis qu'il parlait, les yeux du jeune homme brillaient d'un feu inaccoutumé.

« Décidément, il tourne à la folie, s'écria un des jeunes gens : voyez comme il grimace, on dirait Quasimodo. — Vas te coucher, Bazile, poursuivit un autre qui savait son Beau-marchais. — On dit que ça s'attrape, ajouta un troisième. — Sauve qui peut ! — Sauve qui peut ! s'écrièrent ils tous ; et ils partirent en riant aux éclats, ne se doutant pas qu'ils venaient de retourner le poignard dans une blessure encore sanglante !

« Oui, partez, envoltez vous, beaux papillons, allez portez ailleurs

FRANCE. — PARIS, LE 15 SEPTEMBRE.

Le mariage de la princesse Marie avec le prince de Wurtemberg sera célébré dans les premiers jours d'octobre à Trianon.

Le prince Frédéric Guillaume-Alexandre duc de Wurtemberg est né en 1804, il est fils d'une princesse de Saxe-Cobourg, et cousin-germain du duc régnant, du roi Léopold et de la duchesse de Kent ; par conséquent oncle à la mode de Bretagne de la jeune reine d'Angleterre.

Une question se présentera sans doute, celle de savoir si le prince aura dans l'armée française le rang qu'il a occupé en Russie (général de brigade.) La loi sur l'état des officiers s'y oppose formellement. Fera-t-on une exception pour l'époux de la princesse Marie ? et si on fait cette exception, la fera-t-on par une loi ou par une ordonnance.

Ce sera sans doute une occasion de décider si tous les grades accordés aux princes en-dehors de toutes les règles de la hiérarchie sont effectifs ou seulement honorifiques. (Débats.)

— La princesse Marie a déclaré, dit-on, que son mariage avec le duc de Wurtemberg ne l'empêcherait pas de séjourner en France une partie de l'année. La princesse cultive les arts avec un rare talent, et la France est l'asile privilégié des arts.

— Des ordres sévères viennent d'être envoyés dans toutes les villes des départements pour empêcher les associations d'ouvriers. Il paraît que de nombreux rapports faits au ministère annoncent que de toutes parts les associations se réorganisent.

— Les pierres blanches, d'une carrière qui se trouve à une demi-lieue de Compiègne, jouent un grand rôle dans les ornements du camp. Tout le long du front de bandière, on voit des monuments faits sur une assez grande échelle qui sont vraiment remarquables par la régularité des proportions et le fini du travail. Les principaux sont : un autel à la Patrie, le Panthéon, l'arc de l'Étoile, le tombeau d'Abeillard, un hermitage.

On lit, sur un autel où repose le drapeau du 21^e régiment d'infanterie, les vers suivants, faits par M. Touchard, lieutenant de ce régiment :

Sur ces faisceaux sommeille le tonnerre
Que la patrie a remis à nos bras ;
Si dans ton cœur sont des projets de guerre,
Étranger, passe et ne l'éveille pas.

Dans les noms des rues du camp, des carrefours, règne la plus grande variété. Là, c'est la rue d'Austerlitz, de Wagram ; ici, la Mitidja, de Constantine, quelques régiments ont choisi le nom de leurs officiers supérieurs.

— Il paraît que la compagnie Perier est bien réellement celle à qui la commission du chemin de fer de Paris au Havre doit être dévolue, par suite d'un accord avec MM. Polonceau, Bellanger et autres ingénieurs, et l'ordonnance d'adjudication à cette compagnie doit être signée prochainement. Le projet qui sera mis à exécution est celui qui longe les bords de la Seine. Le chemin commence sur la rive droite du canal Vauban, en partant du Havre, près de la porte de Secours ; il se dirige à l'Est dans les plaines de l'Eure, laisse Harfleur à gauche, se continue sous la falaise d'Orcher, forme embranchement jusqu'à Bolbec, par une des vallées de Lillebonne, passe à Gaudebec et contourne diverses sinuosités du rivage jusqu'à Rouen.

On a donné la préférence à cette direction, parce qu'elle a le précieux avantage de faire gagner 5 lieues dans son parcours du Havre à Rouen. Ce projet est tellement assuré de l'approbation du gouvernement que les actions sont toutes

voilà gâté folle, elle n'a point de sympathies avec mon âme ! Oh, qu'ils sont heureux ceux-ci, de ne s'être donné que la peine de naître pour être riches, qu'ils sont privilégiés surtout de n'avoir d'âme, ou plutôt de n'en avoir que pour ne pas sentir ! Oh, jeunes fous, si vous souffriez le quart de ce que je souffre. Etre aimé et ne pouvoir passer sa vie avec la femme qui m'aime, les préjugés sont là qui m'en empêchent... Ah ! je me sens bien la force de les surmonter, de les fouler aux pieds. Mais j'ai mon vieux père, il a tout sacrifié pour moi, lui, c'est à mon tour de me dévouer... Il me faudra me vendre contre une dot pour me mettre à l'abri du besoin... Sort cruel, s'aimer et être forcé de se séparer ! Que l'on souffre à briser ainsi soi-même ses affections les plus chères !... Et notre enfant, ma pauvre petite Jenny ; il a fallu aussi la sacrifier à cette société de vendales, car l'infâme, elle ne blâme pas la faute, mais la publicité. Chère petite fille, sa naissance, son existence doivent rester un secret. Ainsi, ce qui aurait dû faire ma joie fait mon désespoir... Je ne l'ai pas même baisée au front... O ma Jenny, ma pauvre petite enfant, tu ne connaîtras peut-être jamais ton père !!!

Et si l'abîme dans sa douleur.

II.

C'était par un beau soir d'été, le soleil était à son déclin, et plus il approchait du terme, plus il enlumina l'horizon d'une teinte fortement pourprée ; on eût dit d'un tout jeune homme, rouge de pudeur, et hésitant à se jeter dans les bras de sa première maîtresse. Les zéphirs glissaient mollement dans l'espace, pour la première fois de la journée on respirait à l'aise, on respirait la volupté.

Dans une maison de campagne, agréablement située sur les bords délicieux du Loiret, la famille Michelli se tient silencieuse autour d'une table dressée sous la grande charmille du jardin : l'heure du repas du soir est venue.

M. Michelli, le chef de la famille, est un de ces hommes que l'a

AFFAIRES D'ESPAGNE.

On a reçu la dépêche télégraphique suivante : Bayonne, le 13 septembre 1837. — Madrid, le 9. L'ambassadeur de France à M. le ministre des affaires étrangères.

Six mille carlistes sont dans les environs de Quintanar de la Orden, et paraissent avoir l'intention de se rapprocher de Madrid.

Don Carlos a quitté Frias le 5, paraissant se diriger sur Cuenca par Canete.

Espartero, renforcé de quatre bataillons de l'armée d'Orca et des débris de la division Buerens, a écrit du 6 qu'il allait quitter Beteta pour couvrir Cuenca ou Madrid, dans le cas où le prétendant menacerait la capitale. On attend la nouvelle d'un engagement. Madrid jouit de la plus grande tranquillité.

Le préfet de Madrid a découvert une conspiration carliste à laquelle les derniers mouvements de Cabrera ont donné une certaine importance, le but des conjurés était d'incendier la poudrière de St-Barbara et à la faveur de l'incendie de délivrer 300 prisonniers factieux détenus dans la prison de Saladero, voisine de la poudrière.

L'avant-garde de Cabrera, commandée par Esperanza, s'est avancée jusqu'à Taraveon, à 12 lieues de Madrid.

On assure que Zariatégui n'attend, pour renforcer don Carlos, que la complète organisation des recrues de Castille. L'effectif de l'armée carliste serait alors de 20,000 fantassins et de 12 à 1500 chevaux. Avec ces renforts les carlistes n'ayant plus intérêt à éviter Espartero, une affaire décisive est inévitable.

Les christinos de la Vieille Castille n'ont que 8,000 hommes à opposer à 12,000 carlistes. Puig-Samper n'est pas plus tranquille dans son commandement que ne l'était Mendez-Vigo avec des soldats indisciplinés. Quant à Carondelet il s'est adonné dans son commandement une junte de sergens sans laquelle il ne prend aucune résolution.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 17 SEPTEMBRE.

Le roi et la reine seront de retour à Lacken jeudi prochain.

Nous apprenons que LL. MM. assisteront à l'inauguration du chemin de fer de Gand.

M. le comte Le Hon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi des Belges près de S. M. le roi Français, après avoir passé quelques jours en Belgique, en vertu d'un congé, a quitté Bruxelles, le 15 de ce mois, pour retourner à son poste.

L'état d'emplacement des troupes après la levée du camp que nous avons donné, avant hier, contient plusieurs inexactitudes que nous devons rectifier :

Le 3e. bataillon du 8e. régiment, indiqué comme restant en garnison à Gand, part le 17 pour Anvers; le 3e. idem du 12e. régiment séjournera à Nieupoort, et non à Namur; le 4e. bataillon des grenadiers et voltigeurs réunis rejoindra les trois premiers à Louvain; un escadron du 2e. régiment de cuirassiers se rendra à Audenaerde, les trois autres à Bruges.

Nous remarquons aussi que ce tableau n'indique pas l'emplacement des trois autres escadrons lanciers et chasseurs; car ces régiments comptent respectivement sept escadrons de guerre.

La première section du chemin de fer, celle de Bruxelles à Malines, a été ouverte le 5 mai 1835, un an après l'adoption de la loi qui a ordonné la construction de cette voie.

La section de Malines à Anvers a été ouverte le premier mai 1837.

Celle de Termonde à Malines a été ouverte le 2 janvier 1833.

Celle de Gand à Termonde sera le 28 septembre.

Si, comme on nous le fait espérer, l'ouverture de la section de Waremmes a lieu au commencement du mois prochain, quarante lieues environ de chemins de fer se trouveront livrés à la circulation trois ans et demi après l'adoption de la loi.

La France qui nous accuse de la singer en toute chose, a aujourd'hui un bel exemple à suivre chez nous. Espérons qu'elle le suivra. Espérons que ses députés ne refuseront pas plus longtemps leur approbation aux projets de loi dont ils ont si malencontreusement ajourné la discussion. Espérons que lorsque nos chemins de fer atteindront la frontière de France, nous ne trouverons pas fermée devant nos wagons la route de Paris. (J. des Flandres.)

Adeline est belle, sa démarche est languissante, et ses yeux sont pleins d'une mélancolie qui charme et qui intéresse. La sans doute ont passé le malheur et la résignation. A la voir si triste et si pâle, on la croirait atteinte d'une maladie de poitrine; c'est même l'opinion de presque tous ceux qui la connaissent. Quelques-uns, il est vrai, soit par malignité, soit d'après quelques indices bien vagues, soupçonnent une histoire d'amour, mais rien n'est moins fondé que cette croyance.

Quoi qu'il en soit, quand la lune glisse au haut des cieux, souvent on voit Adeline s'enfoncer sous les charnelles, et là, seule, elle se met à pleurer. Si jeune, et déjà connaître les larmes! tendre fleur à peine épanouie et déjà brisée par le souffle de l'adversité. Ah! ce doit être un bien terrible secret que celui qui consume ainsi sa vie, puisqu'elle a craint de le confier à sa meilleure amie, à la gentille Emma, qui l'en priait de si bonne grâce. L'espiègle l'ayant trouvé un soir tout en pleurs, s'était approchée d'elle bien doucement, puis l'embrassant plus doucement encore : « Adeline, lui avait elle dit, tu as un chagrin que tu me caches; allons, mon amie, confie le moi, une peine à deux est un fardeau moins lourd; » mais celle-ci toute troublée d'avoir été surprise ainsi, et s'efforçant de cacher son émotion, lui avait répondu : « Merci, ma bonne cousine, ton amitié est trop prompt à s'alarmer, je suis heureuse (en soupirant), très-heureuse même. — Oh! non, je t'ai bien vu pleurer, il n'y a qu'un instant; tu n'es pas heureuse comme autrefois, du moins lorsqu'enfants toutes deux nous folâtrions à travers la prairie, lorsqu'en sautant de joie tu revenais à moi, fière de la conquête de papillons aux couleurs éclatantes; tu ne ris plus de ce rire franc et comble qui l'animait lorsque nous rendions la liberté à ces gentils prisonniers; oh! non, tu n'es plus joyeuse comme alors; au contraire, maintenant, triste et mélancolique, tu fais ta société de nos campagnes, tu as des accablés pour moi, ton amie d'enfance! non, ma chère Adeline, tu n'es plus comme autrefois! — Oh! Emma, aime moi, plains moi! » s'était écriée

placées, et qu'il serait impossible en ce moment de s'en procurer au taux de l'émission. On croit que les travaux commenceront dans les premiers jours de l'année prochaine.

On écrit de Lyon, le 11 septembre : « La condition publique pour les soies a placé samedi soir son numéro 285 du mois courant.

« Les affaires ont eu de l'activité pendant la semaine dernière. Des ordres arrivés de St. Etienne ont fait acheter une certaine quantité de balles.

« Ce mouvement a fait soutenir le cours. »

Le 7 de ce mois nous avons vu pour la première fois un bateau à vapeur traverser la ville, remontant le Rhône, et se diriger jusqu'à Villebois pour explorer les difficultés que la navigation pourrait rencontrer sur ce point. Ce spectacle si nouveau pour les Lyonnais avait attiré sur les rives du fleuve un grand concours de curieux.

On assure que le cabinet a été convoqué hier à la suite de nouvelles d'Espagne, reçues dans le jour, et qu'on a discuté sur l'éventualité de l'entrée de don Carlos à Madrid, qui paraît en ce moment plus qu'une probabilité. L'assurance donnée par notre ambassadeur, qu'un tel événement ne troublerait point la tranquillité à Madrid, a rassuré certains personnages, en nous rappelant à nous le mot célèbre dit à une autre époque à la tribune; par Sébastiani : l'ordre règne à Varsovie.

Le grand duc Michel, frère de l'empereur de Russie, devait, d'après les ordres de ce dernier, rester à Saint-Petersbourg pendant le temps des manœuvres de Wossnesensk, mais l'empereur a jugé dangereuse la présence du prince seul à Saint-Petersbourg, et un courrier lui a apporté l'ordre de se rendre au lieu de cette revue. On se rappelle que le grand duc avait été brouillé avec son frère, qu'un voyage avait eu lieu par suite de ce dissentiment, mais qu'une réconciliation récente les avait rapprochés. Il paraît que la réconciliation n'a pas effacé les souvenirs et toutes les craintes chez le czar. (J. de Paris.)

On lit dans le Journal de Paris :

On continue à affirmer que le voyage de LL. MM. belges à Londres sera d'importants résultats politiques pour les gouvernements unis par le traité de la quadruple alliance.

Il vient de se former à Alençon une société qui sera d'une grande utilité morale et matérielle pour cette ville. Elle se propose de fournir des moyens d'existence, par le travail, aux jeunes garçons indigènes, et, dans ce but, elle s'occupe de leur placement en apprentissage chez des maîtres ouvriers, et les met sous le patronage de ses membres. Cette société a publié dernièrement ses statuts, qui ont été approuvés par M. le ministre de l'intérieur, et déjà elle compte un grand nombre de souscripteurs.

Nous lisons dans le Toulonnais, à la date du 9 septembre :

On embarque dans l'arsenal sur des navires de commerce une grande quantité de pièces de canons, de projectiles et d'effets de toute nature. Sur le quai, un gros brick de commerce reçoit à bord un nombre considérable de colis contenant de la charpie, des objets de pharmacie, etc. On embarque aussi sur ce navire plusieurs milliers de piquets de tentes : tous ces objets sont destinés pour Bone.

Il est arrivé dans notre ville une cinquantaine d'officiers et de chirurgiens qui vont s'embarquer pour Bone.

On écrit de Toulon, 9 septembre :

Par dépêche télégraphique, ordre a été donné au préfet maritime de Toulon de disposer à la hâte un bateau à vapeur pour aller porter des dépêches très pressées à l'amiral Gallois, commandant de la division navale à Tunis.

Le brick l'Alerte sortira du port demain 10, et le 12 ce brick appareillera pour aller chercher le vaisseau l'Hercule, et la corvette la Favorite, qui sont rappelés au port pour recevoir une nouvelle mission.

Bulletin de la bourse de Paris du 16. — Toujours stagnation sur le 3 p. c. à 79 60 et 65. Par contre, hausse sur les chemins de fer et sur les valeurs industrielles. Plusieurs entreprises industrielles ayant demandé l'autorisation d'être cotées à la bourse, la chambre syndicale a pris un arrêté qui interdit cette faculté à toutes les entreprises qui n'auront pas obtenu préalablement l'assentiment du ministre des finances. On ne saurait trop approuver cette mesure, qui est une garantie de plus pour les actionnaires.

Les banques de Bruxelles étaient très-recherchées; si l'on en juge par les mains qui prennent cette valeur, on doit présumer qu'elle est à la veille d'un mouvement ascensionnel. L'actif a fait 21 et 20 7/8 sans affaires. — Les Portugais ont été assez fermes à 25 1/8; mais les affaires ont été peu nombreuses sur cette valeur.

divinité s'est complue à faire participer à son essence, la bonté et la sagesse son peintes sur sa figure. Heureux époux, il vit retiré du monde avec la femme que son cœur a choisie; heureux père, il consacre chaque instant de ses jours à l'éducation, à l'instruction de ses enfants.

Cependant il se fait déjà tard, et rien n'est encore serri. Ce gros grognon d'Octave qui, tout en faisant une petite moue si drôle, se cache dans le giron de sa mère, n'est plus le seul à s'impaciter. La gentille Emma, sa sœur, commence à trouver aussi qu'il est bien ridicule et bien ennuyeux surtout de rester devant une table nue. « Mais pourquoi ne sert-on point ? dit enfin Madame Michelli à son époux. — Et Adeline! répond celui-ci, il faut bien l'attendre, cette chère enfant! Emma, mon ange, cours donc voir si ta cousine est dans sa chambre. » Il dit, et Emma, légère comme on l'est à quinze ans, s'élança à travers le jardin.

Cette pauvre Adeline, quand elle est seule elle oublie tout, même que nous l'attendons! — Dis, mon ami, interrompit madame Michelli, c'est donc ce soir que doit se présenter ce jeune homme que tu lui destines pour époux. — Oui, ma chère amie, et je désire qu'il lui plaise, car elle sera heureuse avec lui, n'en doutons pas; ses talents et ses vertus sont, il est vrai, sa seule richesse; mais c'est un homme d'honneur, et je puis sans crainte lui confier le sort de ma nièce; faut-il, pour un peu d'or qu'il n'a pas, la lui refuser? Elle en a bien assez pour deux, le bonheur n'en exige pas davantage; et puis, vois-tu, mon amie, Adeline souffre, et pour la distraire il faut la marier. — Ah! elle souffre...

Il en était là de leur entretien, quand survinrent les deux jeunes filles, Emma en sautillant, et Adeline encore toute rêveuse. Cette dernière alla prendre place à côté de son oncle, le priant d'excuser son retard. Un livre l'avait retenu, disait elle, mais il était aisé de voir qu'elle avait pleuré. Pauvre Adeline!

— On nous annonce que le service du transport des marchandises par le chemin de fer sera organisé dans le courant du mois d'octobre sur toutes les lignes. La prodigieuse activité de M. Nothomb ne nous permet pas de nous étonner de rien.

— Une adjudication de 500 mètres de drap vert fin, de 1,500 mètres de drap vert ordinaire, de 7,000 mètres de drap maringo, de 1,000 mètres de drap gris et de 300 mètres de draps écarlate, pour la masse d'habillement de la douane, aura lieu le 30 septembre, à Bruxelles.

— On nous écrit d'Anvers, 15 septembre :

« Cet après-dîner on a exposé en vente pour compte de la Société des hauts-fourneaux, plusieurs parties de fer en gueuses.

« Les parties portant les lettres A. B. et D. ont été retirées faute d'offres suffisantes. Deux lots de la marque C. ont été adjugés, l'un à fr. 18 50, l'autre à fr. 19. La marque E. a été vendue, savoir : une petite partie à fr. 15 25 et fr. 15 50, et 150,000 kil. environ à fr. 16, le tout par 100 kil. Ces fer étaient de 2e qualité.

« C'est la première vente faite par cette société, et elle avait attirée peu de monde. »

Parmi les navires partis ce matin, se trouvent le brick belge Hirondele, pour Rio-Janeiro, chargé de diverses marchandises, et entre autres pour environ 125,000 francs de munitions de guerre; le navire oldenbourgeois Twee Gebroeders, pour Brème, ayant à bord environ 35,000 kil. sucre raffiné, et le Jonghen Helden Muth, pour Hambourg, avec environ 18,000 kil. sucre raffiné.

Lloyd bruxellois du 17 (trois heures). — La malle de Paris étant arrivée après deux heures, et les cours n'étant connus que par pigeons, les opérations ont été peu animées. En valeurs nationales, les actions de la Société de Mutualité étaient très recherchées à 125 (112 1/2), elles sont ainsi cotées argent, mais il n'y a point de vendeurs même à 126 25 (112 5/8); les actions de la Raffinerie nationale ont éprouvé une nouvelle hausse, demandées à 115 (111 1/2), elles n'ont pas été obtenues, et il reste argent; Actions réunies 1020. Les autres valeurs n'ont pas varié des cours de la veille. Il n'a pas été question des Chemins de fer français.

L'actif espagnol conserve son prix avec un peu plus de fermeté, coté au comptant 18 3/8 A 1/2 P, il a été traité quelques pièces à 18 1/2, fin du mois 3/8 P; primes à un mois dont 1, 18 3/4 P.

Lloyd du soir, 16 septembre. — Les actions industrielles nationales conservent leurs cours de la bourse. La Société de Mutualité est seule en hausse et très-demandée à 123 75 (112 3/8); on cote les autres : Société Générale en nom fl. 794 P; certificats 1675 P; Banque de Belgique 1405 (140 1/2) A; Commerce 139 P; Nationale 126 A; Raffinerie 111 A; Commerce de Bruges 100 1/4 A; Actions réunies 102; Ardoin 18 3/8 A comptant, 3/8 P à terme, primes à 1 mois dont 1 1/8 3/4 P.

Anvers, deux heures (par voie télégraphique.) — Ardoin 18 1/2 3/8 A, au comptant 3/8 P, au 20, pas d'affaires.

BULLETIN POLITIQUE.

NAPLES, 29 août. — La nuit dernière le ministre de la police, général del Caretto, est arrivé ici de Catania, à bord d'un bateau à vapeur du gouvernement, et après un séjour d'à peine vingt heures, il est reparti pour la Sicile. Il a eu une longue conférence avec le roi, mais rien n'en a transpiré, d'où l'on infère qu'il s'agit de prendre des mesures en Sicile, que nonobstant les pleins pouvoirs qu'il a reçus du roi il n'a pas osé les mettre à exécution sans l'approbation de l'empereur. On est fort curieux de connaître l'issue de toutes ces affaires, et plusieurs prétendent de nouveau que le prince Charles joue quelque rôle dans les événements de la Sicile.

Quoique le journal officiel de Naples ait déjà annoncé que l'ordre était entièrement rétabli en Sicile, il paraît cependant que les affaires n'y sont pas encore tout à fait au clair; à Palerme on refuse de nouveau l'entrée du port aux navires venant de Gènes, Livourne, Marseille et Venise, ceux de Naples sont seuls admis. (G. d'Augsbourg.)

— On écrit de Francfort, le 7 septembre :

« On apprend que, conformément à l'obligation stipulée dans le dernier congrès des monnaies, notre gouvernement doit faire frapper, avant la fin de l'année, pour 300,000 florins de pièces de florins et de demi florins. Mais comme notre monnaie est hors d'état de servir et qu'une restauration demanderait du temps, on fera frapper cette somme à l'étranger.

— Deux membres du sénat et des architectes de notre ville sont partis, tout récemment, pour la Belgique, la France et l'Angleterre; ils doivent y prendre connaissance de l'organisation des maisons de détention, à l'effet de pouvoir introduire ensuite les améliorations que réclame le mauvais état des nôtres.

— L'empereur de Russie a défendu les réunions d'étudiants à l'Université de Dorpat pour s'exercer à faire des armes, ainsi que l'établissement de toute école d'escrime dans cette ville sans l'autorisation expresse du curateur de l'Université. (Gaz. d'Augsb.)

Adeline en s'enfuyant tout à coup; et depuis ce jour, elle a semblé éviter Emma, sans doute dans la crainte qu'elle ne viant à reprendre cette conversation.

Cependant le dîner tiré à sa fin; depuis quelques instans déjà, M. Michelli fait moudre son couteau sur la table, à la manière des gens embarrassés; enfin il se décide à apostropher ainsi Adeline, qui pense à toute autre chose : « Ma chère nièce, il y a bientôt deux ans qu'au lit de la mort de mon bien aimé frère, j'ai promis de veiller à ton bonheur jusqu'ici j'y ai employé tous mes efforts, et si tu n'es point parfaitement heureuse, c'est que cela n'a pas dépendu de moi; mais le temps est venu où je crois nécessaire de m'adjointre un aide dans cette tâche qui m'est si douce, prépare-toi donc à recevoir la visite de l'époux que je t'ai choisi. — Je suis prête à me soumettre à vos vœux, ô mon oncle! Et la jeune fille tournant ses grands yeux vers le ciel, y roulait de grosses larmes qu'elle s'efforçait de contenir. C'est un excellent jeune homme; mais s'il le répugne de l'épouser, Adeline, songe que je veux ton bonheur avant tout, et que tu es maîtresse de refuser, comme d'accepter. — Hélas! mon bon oncle, je sens bien que, faible femme, il me faut un soutien, quelqu'un qui vous remplace, car je ne puis rester seule à votre charge. Choisissez par vous, cet homme, quel qu'il soit, me conviendra, mon oncle... d'ailleurs... » Ils se regardèrent, et puis, comme par une étincelle électrique, ils s'élançèrent dans les bras l'un de l'autre et se tinrent étroitement embrassés, ne laissant échapper que ces mots : « Ah! mon oncle!!! — Ma pauvre nièce! » Ils se séparèrent enfin; mais ils avaient beaucoup pleuré, et les témoins muets de cette scène muette n'y avaient rien compris.

Avant même qu'ils eussent eu le temps de se remettre entièrement de leur émotion, on vint annoncer l'arrivée d'un étranger; on eût dit un jeune homme s'avancant par la grande allée; c'était Alfred Neuville, l'étudiant de la rue Sainte-Hyacinthe. (La suite à un prochain n°.)

— On écrit du Bas-Rhin au *Frankfurter-Journal* : Les séances de la session des Etats des provinces rhénanes qui a eu lieu cette année à Dusseldorf, et qui a été close depuis peu, ont été plus animées que celles des années précédentes. Les objets qui y ont été traités peuvent même présenter quelque intérêt au-dehors.

On remarque en général que le gouvernement prussien a le dessein de remettre autant que possible la législation des provinces du Rhin, qui, comme on sait, est la législation française, sur un pied conforme à celle des autres parties du royaume : d'un autre côté, cette législation est si profondément enracinée dans l'opinion des habitants de ces provinces, ils y attachent un intérêt si vif, qu'ils ne laissent passer aucune occasion législative sans se prononcer contre toute modification ou dérogation aux institutions établies.

Le statut pour la noblesse, émané du cabinet pour les provinces rhénanes, quoique mis en vigueur depuis le mois de février de l'année courante, a été présenté à la sanction des états; il paraît y avoir rencontré une violente opposition. Ceux-ci ont exprimé des regrets de voir paraître cette mesure, ils en ont proposé la suspension.

Le gouvernement a fait en outre la proposition de rendre au clergé la direction de l'état civil pour les naissances et le mariage. Les états n'ont voulu admettre aucun changement dans l'institution française.

LIÈGE, LE 18 SEPTEMBRE.

Nous apprenons que le tracé de la section du chemin de fer de Liège à Verviers, vient d'être définitivement adopté; ainsi on peut espérer de voir bientôt commencer les travaux avec activité, sur cette partie de la route nouvelle. On sait que la section de Liège à Verviers est celle qui exigera le plus de travaux d'arts, dont les principaux seront le pont sur la Meuse, et le Tunnel de Chaudfontaine. On ne saurait mettre trop tôt la main à l'œuvre.

Le chemin de fer est plus qu'un moyen industriel, c'est un grand argument politique, a dit M. le ministre des travaux publics dans son discours lors de l'inauguration du chemin de fer jusqu'à Louvain; et en effet à tous les ennemis de notre jeune nationalité qui ne cessent de répéter que la Belgique ne peut former un royaume, que ses ressources sont insuffisantes pour faire face à tous les frais d'un gouvernement, nous pouvons répondre en leur montrant le chemin de fer; à tous ceux qui prétendent encore que l'érection de la Belgique en un état indépendant, n'est que le résultat d'un enthousiasme momentané, et qui est déjà éteint dans l'esprit du plus grand nombre, nous pouvons répondre en leur montrant le chemin de fer; à tous ceux qui soutiennent que les puissances étrangères, jalouses de maintenir l'équilibre européen, voudront rétablir l'ancien ordre de choses, nous pouvons encore répondre en leur montrant le chemin de fer : c'est qu'en effet il démontre l'exubérance de nos ressources actuelles et donne une idée de ce que ces ressources deviendront par la suite; c'est qu'il prouve que notre indépendance n'est pas un de ces événements dont les résultats naissent et périssent en un jour; c'est qu'il est une preuve irrécusable que notre pays possède des hommes qui entendent l'art de gouverner un pays, de le faire prospérer et de mener à bonne fin les plus grandes entreprises; c'est qu'il a convaincu les monarches européens, de notre puissance, de nos intentions pacifiques; c'est qu'il est notre révolution, pendant quelque temps a troublé car repos, par les souvenirs des guerres qui suivirent la révolution de 89, le chemin de fer, cette grande œuvre nationale, a calmé leur défiance en leur montrant que ce n'est pas la guerre avec ses horreurs, qui devait suivre la révolution de 1830, mais bien la paix, l'industrie et les arts.

M. l'ingénieur de Ridder, voulait s'assurer si tout est en bon ordre sur les sections du chemin de fer qui s'ouvriront le 21 et le 28 de ce mois, parcourra aujourd'hui la distance qui sépare Gand de Tirlemont. Ainsi, l'on peut considérer dès ce moment l'ouverture de ces sections comme faite par anticipation.

On connaît les vifs débats de la presse républicaine et de la presse de l'opposition systématique, chez nos voisins du Midi. On a déjà vu qu'à l'occasion des derniers événements du Portugal, les partisans de la république avaient tout à fait jeté le masque; ceux qui s'étaient tant élevés contre les mesures que le gouvernement de Louis-Philippe avait prises contre les émissaires, n'ont pas craint d'approuver ce qui s'est passé à Lisbonne, c'est-à-dire la violation flagrante et avouée du pacte constitutionnel. Ils ont déclaré qu'on avait fort bien fait de voiler la statue des lois. Si une pareille doctrine devait être interdite, c'est à ceux qui ont tant attaqué les lois pépées d'intimidation. Aujourd'hui une polémique non moins vive s'est engagée entre plusieurs journaux républicains et semi-républicains. Les plus avancés proclament que la terre de 93 a sauvé la France, attaquée par l'Europe entière. C'est assez faire entendre qu'on sauverait encore la France, si le pouvoir tombait aux mains de la république; car, on le sait, le premier article de son programme a toujours été la guerre générale. Nous devons dire toutefois qu'un des organes de la république, le *Monde*, désavoue cette thèse et soutient qu'il n'y avait aucun rapport entre la défense héroïque du territoire et les massacres qui ont ensanglanté les souvenirs de cette époque.

Le *Monde* est, comme on sait, rédigé par M. de La Meunais, ou plutôt par ses amis; or, que deviendrait M. l'abbé de La Meunais, et ses amis, si la direction des affaires appartenait aux montagnards? On l'a dit, d'un homme, qui certes pouvait compter sur des amis nombreux et véritables dans le parti républicain; on a dit d'Armand Carrel : « Si ses doctrines eussent triomphés, il n'eût pas gardé longtemps le pouvoir, il fut bientôt passé du Capitole à la roche Tarpéenne. »

Si nous sommes bien informés, il y aura à l'avenir lors des inaugurations de sections du chemin de fer, deux retours

gratuits : l'un à six ou sept heures du soir, pour les personnes non invitées au banquet ou au bal; l'autre à une heure ou une heure et demie du matin, pour les personnes désireuses d'assister au bal. Les cartes d'invitation ne seront valables que pour ces deux retours, et ne seront plus reçues le lendemain et le surlendemain, comme cela a eu lieu jus qu'à présent. (Ind.)

Elections de la garde civique du premier ban formant la compagnie des voltigeurs de la première légion, en vertu de l'art. 4 de la loi du 2 janvier 1835, qui ordonne de procéder à la réorganisation des compagnies sédentaires.

M. Constant préside l'assemblée. MM. Ory, Gérard et Ch. Herlenveaux, ayant droit de voter, sont appelés à siéger comme scrutateurs.

M. le président déclare la séance ouverte à 11 heures 1/2. Après s'être assuré que la liste des éligibles a été soumise à l'inspection des ayant droit de voter, il rappelle qu'il s'agit d'abord des élections pour le quartier de l'Onest.

Le scrutin est ouvert pour les places de capitaine. L'appel et le rappel sont faits par le secrétaire.

Les votans sont au nombre de 49; les bulletins 49, d'où il résulte que la majorité absolue est fixée à 25.

M. Pierre Joseph Jacob, entrepreneur, est nommé capitaine à une forte majorité.

— Nous apprenons avec un véritable plaisir et nous nous empressons d'annoncer à nos concitoyens que, conformément à la demande que nous avons faite dans notre n° du 12 courant, M. Nohomb, ministre des travaux publics, vient d'inviter la Grande-Harmonie de Bruxelles à embellir par ses accords la fête de l'inauguration du chemin de fer à Gand, invitation que ce corps de musique a acceptée. Honneur au ministre qui contribue de tant de manière à favoriser notre ville! (Const. des Flandres.)

Les nouvelles du combat que nous donnons par la voie de Londres, sont conformes aux nouvelles télégraphiques reçues par le cabinet français. (Voir Portugal.)

— On assure que l'administration de la Société de Commerce de Bruges, par suite de l'autorisation royale qui lui permet d'émettre des bank-notes, vient de s'entendre avec la Société Générale pour favoriser l'industrie nationale, afin que ces bank-notes soient payées à breaux ouvert tant au trésor de la Société Générale à Bruxelles, qu'à la caisse de ses agents à Bruges et à Anvers.

— Nous apprenons que les travaux sur toute la ligne du chemin de fer entre Gand et Ostende seront entièrement achevés pour le mois de juin 1838 au plus tard. (Em.)

— Nous lisons dans la *Gazette Musicale de Paris* : « Un des plus beaux et des meilleurs violons connus de Stradivarius, vient d'être acheté 5,000 fr. à Paris, par M. Wery, violon solo du roi des Belges, à M. Thibout, luthier du roi. Il est à regretter que des instruments aussi rares passent depuis quelque temps en pays étrangers. »

— On lit dans une feuille anglaise du 5 septembre :

« Le bailli de Selkirk (Ecosse) s'est assis à table pour dîner, ayant un pantalon fait de la laine qui était encore le matin sur le dos d'un mouton. Dans le court laps de temps de onze heures et demie, la laine a été coupée sur l'animal, nettoyée, tinte, filée, tissée et convertie en un pantalon. Une partie du même drap a été envoyée le même jour à Glasgow, pour en faire aussi un pantalon à M. le bailli Gilmore, l'un des associés de la maison Brown et compagnie. Un nouveau moulin établi par ce dernier auprès de Selkirk, a été inauguré par cette opération de l'industrie manufacturière, accomplie avec une si étonnante rapidité. »

— M. Ruxtiel, sculpteur belge d'un grand mérite, vient de mourir à Paris à l'âge de 62 ans. Il était né à Liège.

— Le sieur Rossignon (H. J.), géomètre de première classe en non activité, est nommé en ladite qualité, pour le service de la conservation du cadastre, dans la province de Liège, en remplacement du sieur Dallemagne (J. G.), géomètre de première classe à Stavelot, démissionné sur sa demande.

— Le carrousel qui aura lieu dimanche à Louvain sur la place du Peuple sera très brillant. Plus de 50 jeunes gens de la ville et officiers de lanciers y prendront part. Ils seront habillés en gentlemen : chapeau noir, habit court, pantalon blanc collant, et bottes à retroussis. Plusieurs estrades seront élevés autour de la place pour les autorités et les invitées.

— M. Evrard, ingénieur civil et professeur de physique à Valenciennes, vient d'inventer une machine à faire des briques qui est destinée à rendre de grands services à une époque où les constructions se multiplient dans toutes les localités. Une commission prise dans le sein de la Société d'agriculture de cette ville a suivi les essais qui viennent d'être faits et qui ont eu un plein succès. Un brevet d'invention va assurer à l'auteur la propriété de cette machine, dont l'usage deviendra général. (ECHO de la Frontière.)

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

LE PAUVRE PETIT.

Pauvre petit enfant qu'il est intéressant! Comme sa jolie figure blanche et rose tranche bien sur ces faces basanées d'enfants piémontais qu'un délit semblable au sien amène sur le banc de la 7^e chambre! Il est prévenu d'avoir mendié, et comme rien ne lui paraît plus naturel que de demander du pain quand on a faim, il a demandé de quoi manger à de beaux messieurs qui sortaient de bien dîner d'un restaurant en renom. Les beaux messieurs ont remarqué sa jolie figure et lui ont donné des petits sous avec lesquels il a été acheter de la galette. Des inspecteurs de police ont arrêté le pauvre enfant comme mendiant, et voilà pourquoi il est aujourd'hui traduit en police correctionnelle. Il déclare se nommer Charles Joseph Le Jaillie.

M. le président Perreau de Chezelles. Vous avez demandé l'aumône?

Le Jaillie. — Non, Monsieur. J'ai demandé pour avoir du pain, voilà tout... J'avais bien faim, allez!

M. le président. — Il n'est pas permis de demander l'aumône.

Le Jaillie. — Quand j'avais papa, je ne demandais pas : il me donnait de quoi manger mon papa.

M. le président. — Vous n'avez donc plus de papa?

Le Jaillie. — Non, Monsieur, il est mort.

M. le président. — Avez-vous votre maman?

Le Jaillie. — Je n'ai ni papa ni maman.

M. le président. — Pauvre enfant! Vous n'avez ni père ni mère,

vous n'avez ni domicile, ni moyen d'existence, personne ne vous réclame?

Le Jaillie avec un gros soupir. — Non, Monsieur, je n'ai personne qui pense à moi.

Une bonne dame, dans l'auditoire. — Est-ce qu'il me serait permis de réclamer cet enfant?

M. le président. — Approchez-vous. Comment vous appelez-vous?

La bonne dame. — Je m'appelle Mme. Félix, tenant cabinet littéraire à Boulogne. Je n'ai pas d'enfant et je me chargerai bien volontiers de ce petit, s'il veut être bien sage.

Le Jaillie. — Oh! oui, je serai bien sage, madame; je serai bien sage.

M. le président. — Le tribunal vous remettra cet enfant. Cette bonne œuvre vous honore infiniment.

Le Jaillie, que, sans la réclamation de la bonne dame, le tribunal allait être forcé d'envoyer pendant plusieurs années dans une maison de correction, est mis en liberté et confié à sa bienfaitrice improvisée. Cela portera bonheur au petit cabinet littéraire de Boulogne.

THEATRE.

Hier dimanche, les débuts étaient nombreux à notre théâtre. On donnait le *Pré aux Clercs*, et *Estelle ou le Père et la Fille*. Dans ces deux pièces, M. Gustave faisait son premier début par les rôles de Soligny et de Comminge. Cet acteur nous a paru doué d'un fort bel organe; nous pourrions dès aujourd'hui émettre quelques observations sur le jeu et la tenue de M. Gustave, mais nous préférons attendre son second début.

Mlle. Céleste, dans le rôle de Marguerite du *Pré aux Clercs*, MM. Paul-Cannut, dans celui de Cantarelli, et Jouard dans celui de Girof, faisaient également leurs premiers débuts; M. Berton en était à son second, il jouait le rôle de Mery.

Nous avons une tâche difficile à remplir, et nous l'abandonnons tout de suite : nous allons nous occuper de Mlle. Céleste, engagée pour l'emploi de forte chantense. Cette dame a très-peu de voix; son organe est faible; sa diction a paru lourde; elle est froide et un vice de prononciation assez marqué ne sert qu'à faire ressortir encore ces défauts; Mlle. Céleste ne savait pas son rôle; elle a souvent manqué de mémoire; faut-il mettre sur le compte de l'émotion visible qu'éprouvait cette actrice, les imperfections que nous venons de signaler? Nous le voudrions. Attendons.

Nous n'attendons pas pour porter un jugement sur le mérite de M. Paul Cannut; sous les traits de Cantarelli, il a captivé tous les suffrages; nous le regardons comme faisant partie de notre troupe.

M. Jouard, qui débutait par le rôle de Girof, paraît doué d'un bon organe et d'une voix timbrée. Pour une seconde basse, il a chanté assez bien le duo du premier acte. Ce soir, il paraîtra dans le rôle de Bartholo, du *Barbier*; là, on pourra mieux l'apprécier.

M. Berton, qui en était à son second début, jouait Mery. Il a chanté avec beaucoup de goût l'air du 4^e acte; mais une note malencontreuse, à la fin du morceau, a failli faire perdre la bonne opinion qu'on avait conçue de lui. Il avait une mise soignée, et tout-à-fait conforme à celle de l'époque; sa diction est de bon ton, sa tournure est élégante; il est à regretter qu'il n'ait pas un peu plus de moyens. Peut-être, lorsque l'émotion ne paralysera plus son organe, pourra-t-il se montrer avec plus d'avantage; ceci pourra aussi dépendre de M. Ferdinand, ainsi que des accompagnateurs. Puisque nous parlons de ces messieurs, nous ferons remarquer qu'il est fortement à désirer que les instruments en cuivre accompagnent d'une manière beaucoup moins bruyante.

Dans le rôle de Nicette, Mde. Josse-Ernest a donné une nouvelle preuve que son intérêt, bien entendu, serait d'abandonner les rôles de jeunes et de secondes chanteuses. Cette actrice pourrait-elle aborder, avec confiance dans le succès, les rôles du *Page*, du *Comte Ory*, d'*Eudoxie de Lestocq*, et beaucoup d'autres aussi importants.

Mme. St. Ange a fort bien chanté la jolie romance : *Rendez-moi ma patrie*. Cet air est bien dans sa voix. Il n'en est pas de même de l'air du second acte : il est plein de difficultés, et la vocalisation n'est pas l'une des qualités les plus brillantes de notre *prima donna*. Mme. St. Ange a une belle voix, large et sonore; en général ces sortes de voix rendent moins bien et moins facilement les fioritures, que les voix privées de ces qualités; aussi lui conseillerions-nous de simplifier les traits, les difficultés, qu'elle exécutera toujours avec peine et souvent sans succès. Le chanteur ne doit jamais hasarder devant le public, un trait qui demande du travail ou qui soit au-dessus de ses moyens; il y a plus, il doit même rester au-dessous, car il faut toujours faire la part de l'émotion que doit lui inspirer l'auditoire.

En parlant d'émotion, nous devons igno nous souvenons d'être emparé hier de tous les acteurs; le spectacle s'en est ressenti; c'était en quelque sorte, à qui manquerait de mémoire : aussi le chef d'orchestre et le souffleur ont dû avoir une rude soirée.

Cette dernière observation ne s'applique pas aux chœurs; ils ont été exécutés avec un ensemble et une justesse que nous nous plaignons à signaler.

THEATRE ROYAL DE LIÈGE.

Quatrième représentation de l'abonnement Deuxième début de MM. Sitrain, Roger, Hermann, Jouard et Paul-Cannut. 1^{re} représentation de la reprise de : LE BARBIER DE SEVILLE, opéra en quatre actes de Rossini. — 1^{re} représentation de la reprise de RENAUDIN DE CAEN, vaudeville en 2 actes.

Au premier jour, ROBERT LE DIABLE. L'administration à l'honneur d'informer les personnes qui désirent devenir locataires d'une loge ouverte au premier rang, que le n° 6 se trouve vacant.

ETAT CIVIL DE LIÈGE, DU 16 SEPTEMBRE.

Naissances : 3 garçons, 3 filles.
Décès : 5 garçons, 3 hommes, 4 femmes, savoir : L. Defoasé, âgé de 66 ans, armurier, faubourg St. Gilles, veuf de M. J. Farcy. — J. N. Gardard, âgé de 63 ans, journalier, faubourg Vivegnis, époux de M. C. Tholet. — J. E. Simon, âgé de 26 ans, remouleur, domicilié à Salmagne, célibataire. — M. C. Stracmanck, âgée de 56 ans, domestique, rue du Vert-Bois. — C. Bouvier, âgée de 54 ans, sans profession, derrière St.-Pholien. — M. F. Daniel, âgé de 47 ans, sans profession, rue Grande-Bèche, veuve de A. J. Goulet. — C. A. A. Billy, âgée de 21 ans, sans profession, rue Entre-deux-Ponts; épouse de A. M. H. Vanderheyden A. Hauzeur.

ANNONCES.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LES DAMES REMACLE ont l'honneur de prévenir le public, que leur ÉTABLISSEMENT, pour l'éducation des jeunes Demoiselles, Faubourg St. Marguerite, sera TRANSFÉRÉ, A LA RENTRÉE DES CLASSES, les premières jours d'octobre, au FAUBOURG St. GILLES, N° 542. 1681

LA VENTE par licitation du MOULIN A FARINE et D'AUTRES BATIMENS avec 3 bonniers de jardin, verger et cotillage, situés au Bas-Rieu, n° 139, à Liège, de terres situées à Rosoux et de rentes, annoncée pour le six du courant, n'ayant pas eu lieu à cause de l'absence de l'un des vendeurs, est définitivement remise au MERCREDI 20 de ce mois, à 9 heures du matin, au Bureau de M. le juge de paix Chokier, rue Mont-St-Martin, à Liège. PAQUE, notaire.

On DEMANDE des APPRENTIS; ils recevraient re-entrant une rétribution. S'adresser au bureau de cette feuille.

